

HESAM

UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L 718-11, L 718-12, L 719-1, L 719-2, ainsi que ses articles D 719-1 à D 719-47 ;

Vu la loi 2013-660 du 22 juillet 2013 modifiée, relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du 15 janvier 2020 portant élection du Président de la Communauté d'universités et établissements Hautes Ecoles Sorbonne Arts et Métiers, Michel TERRE ;

Vu le décret n°2015-1065 du 26 août 2015 modifié portant approbation des statuts de la communauté d'universités et établissements « HESAM Université » ;

Vu le règlement intérieur portant dispositions électorales pour les élections des représentants des usagers au CA 2022 adopté le 24 novembre 2021 par le Conseil d'administration ;

Vu les arrêtés 2021/001 à 004 relatif aux élections des usagers au conseil d'administration d'HESAM Université

Vu l'arrêté 2022/001 relatif à la composition du bureau de vote centralisateur de dépouillement du scrutin des représentants des usagers au Conseil d'administration d'HESAM Université

Vu le PV de proclamation des résultats du Bureau de vote centralisateur du 20/01/2022

ARRETE 2022/002 du 20 janvier 2022 relatif à la publication des résultats de l'élection des représentants des usagers au conseil d'administration d'HESAM Université.

Article 1er

Après dépouillement par le bureau de vote centralisateur, réuni le 20/01/2022 à 17h00, les résultats du scrutin organisé du 17 au 19/01/2022 sont les suivants :

Nombre de sièges Titulaires	4
Nombre de sièges Suppléants	4
Nombre d'électeurs inscrits	84
Nombre d'émargements	14
Nombre d'enveloppes de vote	14
Taux de participation	16,66%
Nombre de votes blancs	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	14

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
HESAM Pour Tou.te.s	14 100,00%	Titulaire : Monsieur Romain ROBINET (ENSAPLV - Double diplôme architecte-ingénieur [ESTP] - Bac+7)	ELU
		Titulaire : Madame Dina MOUQUET (ENSAM - Ingénieure EGR par alternance - Bac+4)	ELUE
		Titulaire : Monsieur Antoine BILLOT (IFM - Mastère Spécialisé Management Mode et Luxe - Bac+6)	ELU
		Titulaire : Madame Séverine FINGAL (CNAM - DCG - Bac+3)	ELUE
		Suppléant : Monsieur Alexandre GUIMBEAUD (ENSAM - Diplôme ingénieur grande école - Bac+5)	ELU
		Suppléante : Madame Solène LE RAI (ENSAPLV - Licence d'architecture - Bac+2)	ELUE
		Suppléant : Monsieur Anatole SZOMBATHY DE BECZKO (IFM - Mastère Spécialisé Management Mode et Luxe - Bac+6)	ELU
		Suppléante : Madame Valérie TALAMONA (CNAM - Master Urbanisme et aménagement - Bac+5)	ELUE

Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée

Article 2

Cet arrêté fera l'objet d'un affichage, d'une diffusion au collège électoral et d'une publication via Internet

Article 3

Le Président ainsi que la Déléguée Générale d'HESAM Université sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Le président d'HESAM Université



Michel TERRE